



Assemblée des Directeurs
d'Instituts Universitaires
de Technologie



Union Nationale des Présidents
d'Instituts Universitaires
de Technologie



228 pages en couleur
40 000 exemplaires

Vient de paraître La deuxième enquête de Michel Le Nir : "Le DUT un passeport pour la réussite"

Depuis maintenant 9 ans, le réseau des IUT a su mobiliser les compétences et les énergies pour mettre en place la seule enquête nationale sur le devenir de ses diplômés. Après 2008 la première version de 48 pages avait déjà recueilli une large adhésion... Cette fois, le résultat du travail de Michel Le Nir est encore plus impressionnant !

La deuxième édition papier de l'enquête sur le devenir des étudiants en IUT est proposée depuis septembre 2012. Un travail très important a été effectué pour cette nouvelle édition avec un développement des analyses par spécialités sur 4 ou 5 pages (pour l'ensemble des 24 spécialités) et un enrichissement iconographique majeur.

Ces innovations permettent de proposer la nouvelle enquête dans un format A4 (au lieu du petit format) et sur 228 pages au lieu de 48. C'est donc un ouvrage d'une qualité bien supérieure à la première version de l'enquête qui est proposé en 2012.

La rencontre entre l'Assemblée des Directeurs d'IUT (ADIUT), le Centre d'Etudes et de Recherche sur les Qualifications (CEREQ) et la Direction de l'Enseignement Supérieur (DES) constitue le véritable point de départ d'un projet collectif qui associe l'ensemble du réseau des IUT à travers près de 650 départements, et permet de recueillir depuis huit ans plus de 100 000 questionnaires.

Une présentation annuelle

La demande initiale prévoyait une reconduction annuelle de l'opération. Le succès de la première édition a confirmé la périodicité de cette démarche et la présentation des résultats de ces enquêtes constitue chaque année un temps fort de l'Assemblée Générale des Directeurs d'IUT. Cette présentation traditionnelle est, tous les ans, complétée par des communications plus ponctuelles à la demande d'Assemblée de Chefs de Départements, de Commissions Pédagogiques Nationales ou d'Assemblées Régionales des IUT. Dans chaque IUT des correspondants animent les équipes locales et relaient les outils, démarches et productions développés au plan national. Un site mis à leur disposition leur permet de récupérer les résultats mais également les bases de données spécifiques à leur IUT, leur offrant ainsi l'opportunité de poursuivre à leur souhait analyses et études au plan local. Les cinq premières enquêtes avaient donné lieu à la réalisation d'un petit document de synthèse³. "Nous avons souhaité réactualiser ce document à l'issue de la huitième enquête nationale, explique Michel Le Nir, directeur de l'IUT Lyon Lumière, ce rapport reprend ainsi les principes de la première édition. La présentation des résultats relatifs à la huitième enquête nationale est complétée par une mise en perspective avec les informations collectées lors des sept éditions

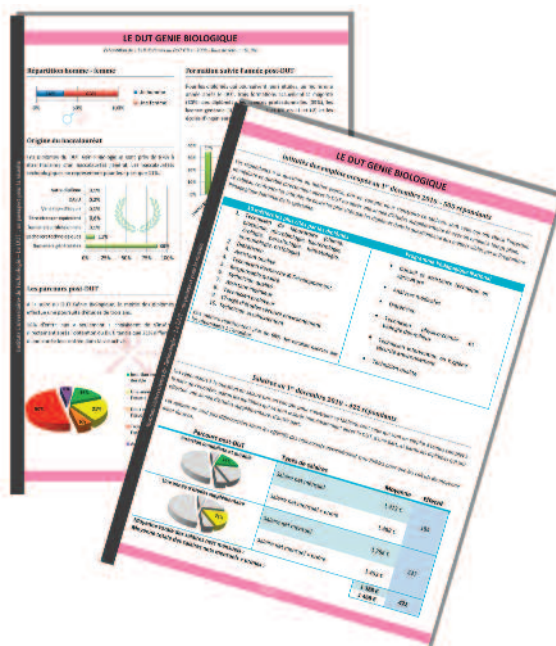
précédentes. Au-delà des résultats relatifs à l'ensemble des DUT, nous avons souhaité profiter de cette nouvelle édition pour présenter de manière synthétique les résultats propres à chaque spécialité".

Il est d'usage de parler «des IUT», comme d'un ensemble homogène. Mais il est important de se rappeler que derrière cette idée se cache une réalité aux multiples visages. A chaque spécialité bien identifiée par un contexte professionnel spécifique correspond une réalité particulière. "Rappeler cet élément important est l'un des objectifs que nous nous sommes fixés à travers la rédaction de ce rapport" ajoute Michel Le Nir.

Des réponses à toutes les questions

Nombreuses sont les questions qui se posent au sujet des lauréats d'un DUT : Quel est le profil de ces diplômés ? Se distingue-t-il de celui des entrants en première année ? Quels sont les poids des différentes trajectoires privilégiées par les diplômés ? Quel taux d'insertion enregistrent les diplômés ayant privilégié une insertion immédiate ? Quel taux d'insertion enregistrent les diplômés ayant privilégié une année d'études à l'issue du DUT ? Dans quels environnements professionnels (secteurs d'activités, entreprises, emplois, missions...) évoluent ces diplômés ? Occupent-ils des postes de travail en rapport avec la formation qu'ils ont reçue ? Quelles sont les conditions d'exercice de leur métier ? Ces conditions sont-elles différentes selon leurs profils ou le parcours qu'ils ont suivi ? Quelle proportion de diplômés choisit de différer son entrée dans la vie active ? Sur quelle durée ? Quels sont les parcours d'études privilégiés ? Quelle est la nature des formations choisies ? Ces études sont-elles couronnées de succès ? Quelle part des étudiants privilégie une orientation à l'international ? Quelle est la proportion de diplômés qui recherche un emploi ? Cette proportion est-elle différente selon les parcours ?...

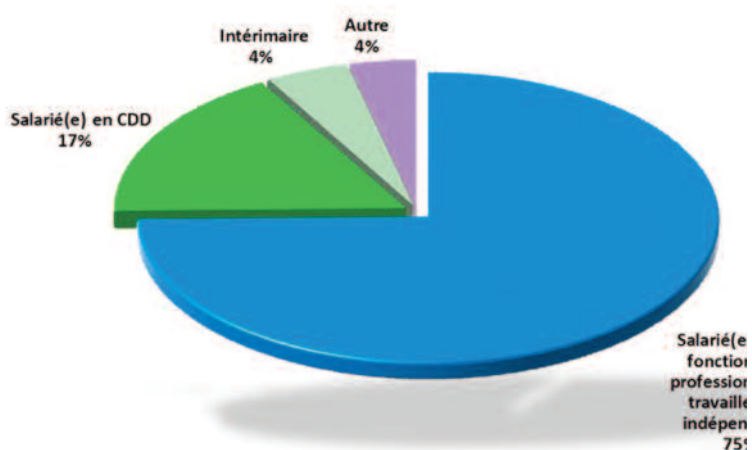
Les questions sont d'autant plus nombreuses que les réponses qu'elles sont susceptibles d'apporter intéressent de très nombreux acteurs au premier rang desquels figurent les jeunes, notamment inscrits en terminale, et leurs familles.



- Les exemples de pages Génie Biologie. Une étude approfondie de plusieurs pages par département. Tous les départements sont abordés par l'auteur.

- Concernant la nature du contrat de travail, on observe que le CDI constitue la situation observée la plus fréquente. Si l'on ajoute les diplômés sous statut de fonctionnaire, les professions libérales et les travailleurs indépendants, cette population représente alors 75% des diplômés.

17% des diplômés ont, pour leur part, signé un contrat à durée déterminée (CDD), tandis que 4% des diplômés effectuent des missions d'intérim.



Ouvrage disponible auprès de l'ADIUT au prix de 10 euros

CONTACT PRESSE

ADIUT - Lionel Guillaumin

06 99 85 80 82

l.guillaumin@bgcom.fr